

# IMAGINER LE DEVENIR DE **BOISSET-LÈS-MONTROND**

## RETOUR SUR LA NOTE D'ENJEUX CENTRE-BOURG

La commune de **Boisset-lès-Montrond**, accompagnée par Loire Forez agglomération, s'est engagée dans une démarche de réflexion sur le devenir de son centre-bourg.

Pour ce faire, l'association **Pari des Mutations Urbaines** a animé une réflexion de deux mois afin de définir les grands enjeux qui traversent la commune et d'établir une feuille de route pour imaginer son devenir.

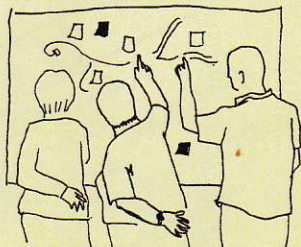
Malgré cette période particulière, la commune a souhaité vous informer des différents échanges et des pistes proposées par l'association **Pari des Mutations Urbaines**.

Les objectifs étaient les suivants :

- > Amorcer avec les élus une stratégie de revitalisation de centre-bourg en leur permettant d'avoir une vision d'ensemble / transversale des problèmes et des pistes d'actions
- > Favoriser l'émergence de projets en faveur de la revitalisation des centre-bourgs
- > Conseiller les élus dans leur projet « centre-bourg » : les enjeux et l'impact de certains projets
- > Outiller les élus sur des méthodologies adaptées : les étapes, les outils, les partenaires, etc
- > Aider à la décision dans les choix communaux.

Les étapes :

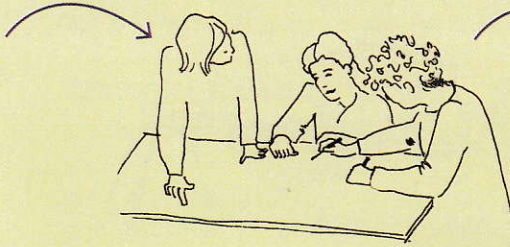
### COMPRENDRE LE TERRITOIRE



#### **RÉSIDENCE # 1 / DÉBUT SEPTEMBRE 2020 :**

2 jours d'immersion et de diagnostic en début de mission : rencontre des élus, inventaire des projets récents, en cours ou en sommeil, visite commentée du bourg, soirée habitante avec une cinquantaine de personnes organisée sur 3 tables.

### ANALYSER/DIAGNOSTIQUER



#### **RÉSIDENCE # 2 / FIN SEPTEMBRE 2020 :**

1 jour de travail sous forme de réunions autour de 3 thématiques (mobilité et traverse de bourg, activités, stratégie foncière)  
Cette journée a réuni des partenaires et personnes « ressources » autour d'une même table pour analyser, décrypter et dresser la liste des pistes d'actions envisageables.

### ÉLABORER DES PISTES D' ACTIONS



#### **RÉSIDENCE # 3 / DÉCEMBRE 2020 :**

A l'issue de ces échanges l'équipe a formulé la première version d'une « note d'enjeux ». La présentation n'a pas pu se faire dans la forme prévue. Les réflexions seront présentées aux élus quand les conditions sanitaires le permettront. Un dernier atelier permettra de travailler sur le phasage des projets à mettre en place dans la décennie à venir.

Le présent document vous propose un résumé des pistes de projet proposées à la commune. Bien conscients que la commune bascule peu à peu vers un village « dortoir », les élus de Boisset-lès-Montrond ont formulé le souhait de **renforcer l'attractivité du centre-bourg** dans toutes ses dimensions **afin de favoriser une diversité d'activités** (associatives, économiques, de services, de loisirs) et la **rencontre de ses habitants**. L'attention s'est aussi portée sur le **quartier du Cerizet** et sur les **espaces publics** de la commune (départementale, voie du canal) qui sont des **lieux de rencontres et de mobilités douces à fort potentiels** qui pourraient être améliorés.

Les orientations politiques prises par la commune sont : améliorer la qualité de vie des habitants, assurer une meilleure intégration de l'ensemble des habitants avec une orientation particulière pour les 0-14, tendre vers une plus grande mixité sociale, entretenir et renforcer une vie de « village ».

Lors de la soirée habitante, des paroles ont été enregistrées. Elles sont le reflet de la diversité des perceptions de la commune. Vous pouvez les retrouver à ce lien :  
<https://audioblog.arteradio.com/blog/157019/le-pari-des-mutations-urbaines>



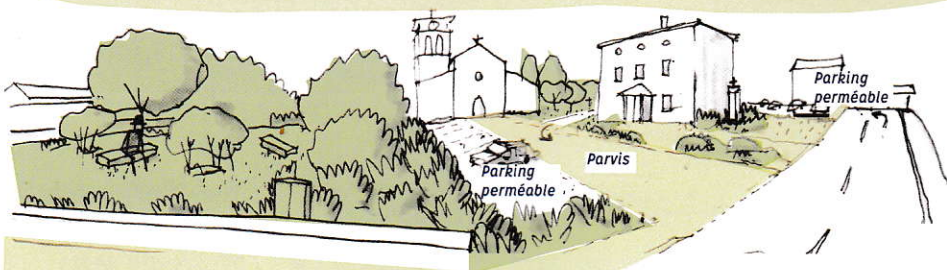
# PISTES D' ACTIONS

## 1/ RÉVEILLER LE POTENTIEL DU CENTRE-BOURG

Le centre-bourg de Boisset-lès-Montrond s'articule autour d'un cœur historique dense avec l'église, la mairie, et le cimetière. Depuis janvier 2020, l'un des derniers commerces de proximité (la boulangerie) a fermé, ce qui pose la question du rôle de cette centralité pour la commune. L'école et la salle des fêtes à proximité du centre, sont les derniers espaces de sociabilité et de rencontre sur lesquels il faut s'appuyer pour réveiller le potentiel du centre-bourg.

### Mener une réflexion urbaine et paysagère d'ensemble pour penser la programmation d'habitats et activités d'un centre-bourg

- >> Valoriser les places, leur redonner un caractère villageois pour offrir des usages qui favoriserait la rencontre : du mobilier convivial, des jeux, et pourquoi pas un futur marché ?
- >> Favoriser l'installation de nouvelles activités dans des rez-de-chaussées : une boulangerie salon de thé ? un café associatif ? une micro-crèche ? un local de télé-travail ?
- >> Repenser l'entrée de l'école pour qu'elle soit plus pratique, conviviale et sécurisée.
- >> Repenser le stationnement dans le centre et notamment autour de l'école, sécuriser les différents parcours (ex: plateau traversant sur RD 105 entre le parking du lavoir et l'école)
- >> Imaginer un nouveau quartier d'habitations bien intégré en prolongement du bourg. Celui-ci pourrait proposer différentes formes d'habitats (individuel groupé, petit collectif, habitat social,...)
- >> Réhabiliter la maison dite «Cognet» (à coté de l'école), lui donner une nouvelle vie avec une activité économique ou de service en rez-de-chaussée et des logements à l'étage.



Croquis de la place de la mairie - Test de configuration avec parvis et parking perméable à l'arrière de la mairie

## 2 / LE CERIZET, UNE CENTRALITÉ COMPLÉMENTAIRE

Le Cerizet, quartier de la gare, s'est développé à la croisée de trois axes historiques : l'ancien canal, l'ancienne ligne de chemin de fer de Montbrison-Lyon, et la route départementale qui mène à Montrond-les-Bains et Montbrison. Ce quartier, qui a autrefois connu des activités en relation avec la gare (cafés, restaurants,...) est toujours perçu comme une centralité et a un rôle à jouer en entrée de bourg dans une logique de complémentarité avec le centre bourg. Cette centralité comporte un bâtiment remarquable, l'ancienne gare, qui aujourd'hui se dégrade fortement.

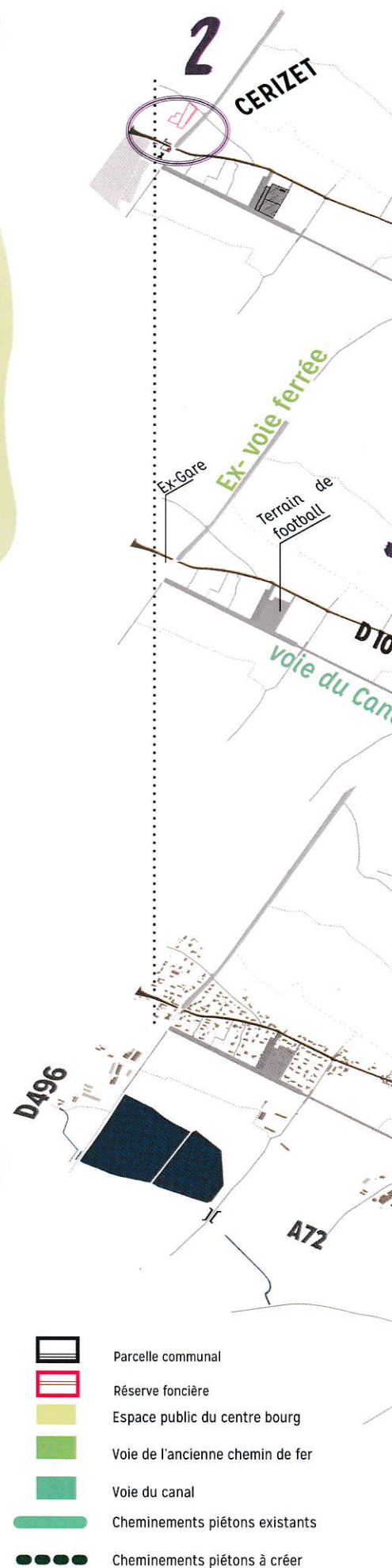
### Imaginer une transformation du quartier du Cerizet par la mutation de sa gare

- >> Réhabiliter le bâtiment de la gare. Celui-ci pourrait accueillir une activité à vocation collective ou publique en rez-de-chaussée. Des logements en extension pourraient être associés.
- >> Réaménager les espaces publics attenants au bâtiment. Le passage de l'ancienne voie ferrée doit faire l'objet d'une valorisation et d'une sécurisation pour les piétons. L'entrée de bourg doit être dans l'ensemble apaisée.

Logements sociaux existants  
Extension logements sociaux + RDC programme à définir  
Logements locatifs + RDC locaux professionnels



Croquis d'une potentielle réhabilitation de la gare avec une extension du bâtiment





### 3 / UNE TRAME D'ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ SUPPORT DE MOBILITÉS ALTERNATIVES ET DE SOCIABILITÉS

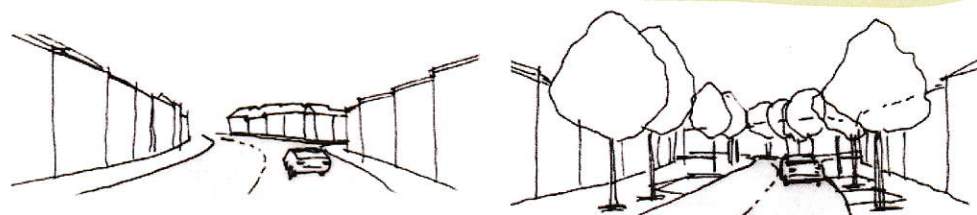
**Mener une réflexion d'ensemble sur les espaces publics structurants :**

#### Apaiser la traverse de bourg RD105

La RD 105 est un axe structurant pour la commune puisqu'il la traverse du Nord au Sud et relie les deux polarités de la commune. Environ 4000 véhicules par jour circulent sur cette voie. L'urbanisation est presque continue sur la traversée longue de plus de 2 km. Des aménagements tout au long de la départementale ont été réalisés suivant les opportunités afin de sécuriser les carrefours ces dernières années. Depuis, des aménagements piétons sont réalisés par tronçon. Ceux-ci sont jugés très « routiers » et « urbains » et il subsiste de nombreuses survivances.

» Mettre en place une stratégie globale de réaménagement de la départementale dans l'objectif d'apaiser la circulation et de sécuriser les mobilités douces.

» Il semble intéressant de sortir d'une logique routière en valorisant l'existant et en recherchant des qualités paysagères dans l'aménagement.



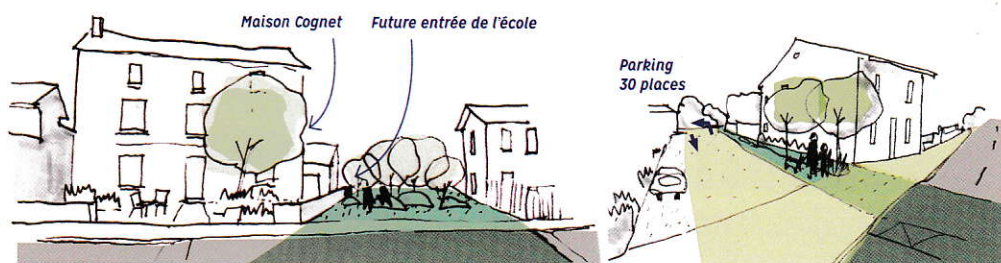
Extrait du document « La traversée de bourg » inspirant des principes d'aménagement qualitatif du CAUE 76 - Proposition de créer des obstacles visuels pour ralentir la voiture.

#### Renforcer la voie du canal

La voie du canal recouvre un canal d'irrigation aujourd'hui enterré. C'est un axe, bien emprunté pour la balade du dimanche, l'est très peu pour des déplacements quotidiens (pour se rendre à l'école par exemple). Il permet pourtant de relier les deux centralités de la commune à pieds ou à vélo, avec très peu d'interaction avec les voitures. Il fait aussi le lien avec bon nombre d'équipements futurs ou existants de la commune (gare, complexe sportif, école, maison «Cognet»).

» Faire de la voie du canal une alternative à la RD 105 pour les modes doux (vélo, piéton, coureur...). Elle devra permettre de mieux circuler entre les différents équipements de la commune.

» Assurer la continuité avec un entretien raisonné de la végétation et y ménager du mobilier (de pause, de repas, d'observation du paysage, de jeux...) à certains endroits pour en faire un véritable espace public fédérateur.



Croquis voie du canal, accès à l'école - Une entrée conviviale et végétalisée devant l'école

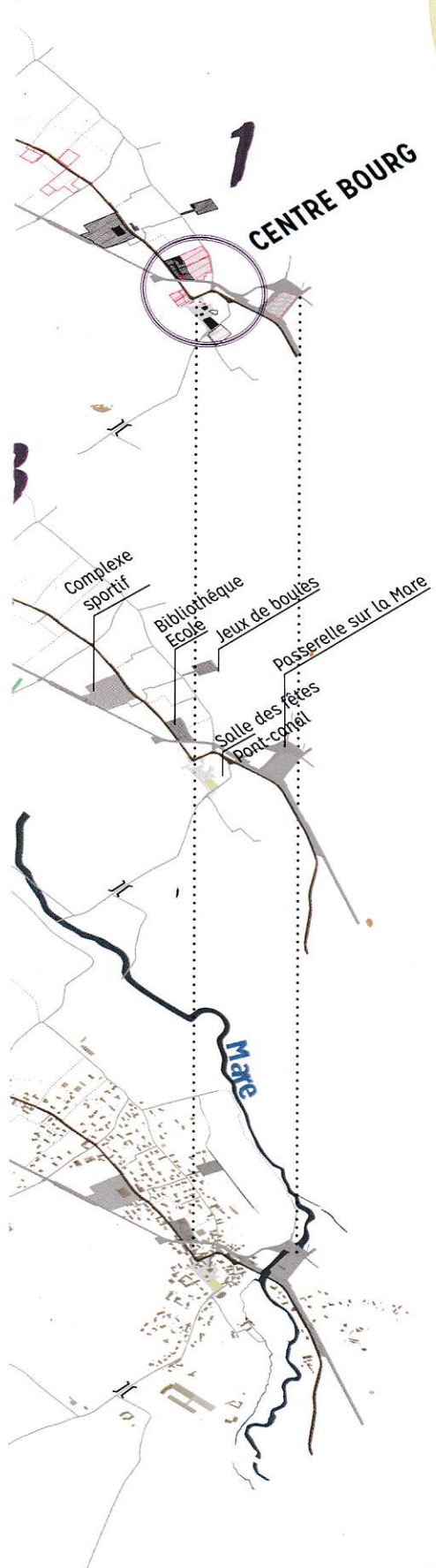
Croquis RD 105 / voie du canal - Proposition de mise en valeur et de sécurisation le chemin du canal entre le parking du lavoir et l'école.

#### Compléter les chemins de traverse

Beaucoup de quartiers de maisons individuelles sont en impasse et les îlots d'habitations sont de taille importante notamment sur la rue de la Terrasse.

» Dans les nouveaux quartiers limiter les voies en impasse.

» Créer de nouveaux passages. Pour permettre aux 3 axes de circulation Nord / Sud (RD 105, voie du canal et rue de la Terrasse) de fonctionner ensemble, il faut assurer la possibilité de traverser d'est en ouest avec des cheminements piétons. Anticiper l'ouverture de chemins via l'outil « emplacement réservé » dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).





# S'INSPIRER D'AILLEURS...

La commune de Boisset-lès-Montrond n'est pas isolée dans les problématiques qu'elle rencontre. D'autres communes sont confrontées aux mêmes questions : comment aménager des espaces publics conviviaux ? Comment créer un nouveau quartier sans artificialiser trop d'espace ? Ci-dessous vous est présenté un panel d'exemples inspirants pour imaginer le Boisset-lès-Montrond du futur.

## ESPACE PUBLIC DU BOURG



**Saint Thibery (71)**

Aménagement de la place du marché par Panorama paysage.



**Saint-Paul-De-Léon (35)**

Aménagement de la place du marché par l'atelier Philippe Madec

## PROGRAMMATION ACTIVITÉS



**Saint-Julien-de-Clivry (71) - 487 hab.**

Projet de réhabilitation par Atelier Arc-Phi d'une ancienne maison de bourg en Multi-service et en logements (2 T3 et 1 T2). Le multi-service intègre 2 locaux, l'un accueille une boulangerie petite presse et l'autre la poste et la bibliothèque

Une attention particulière a été apportée à la qualité de la rénovation et ses matériaux (enduit à la chaux, ocre naturel...) pour conserver le charme de cette bâtisse.



**L'aiguillage à Poliset (10) - 327 hab.**

L'aiguillage est un lieu de diffusion et de pratiques artistiques, c'est un lieu de vie, de création, de rencontre, de partage et de transmission des savoirs. Un outil de développement local culturel, social, éducatif et économique. Au programme : séances de cinéma, soirées concerts, spectacles vivants, ateliers, brunchs...

Le lieu est animé par l'association Quai des arts, le bâtiment est une propriété communale et nous a semblé être un exemple intéressant pour la gare de Boisset-lès-Montrond.

## TRAVESÉE DE BOURG



**Bretteville sur Odon (14)**

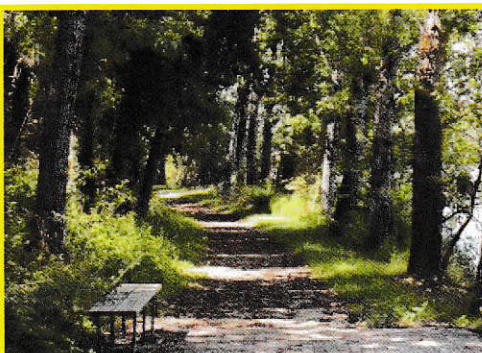
Aménagement des espaces publics du quartier Koenig par Topo paysage



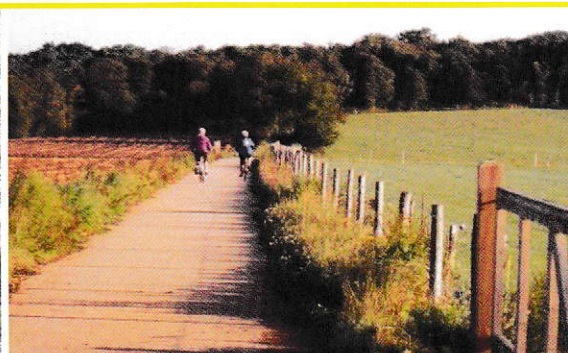
**Creil (60)**

Plateau traversant par Topo paysage

## VOIE VERTE



**Cabrerets (46) - Arcadie paysage**

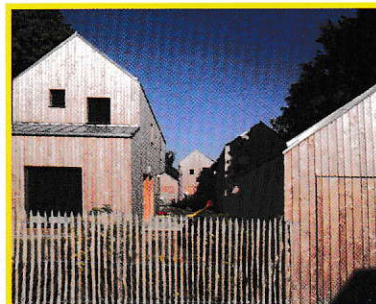


**Chemin dans le Morbihan (56)**  
Bande en stabilisé



**Kent (Angleterre)**  
Prairie fleurie - gestion différenciée en fonction des secteurs

## OPÉRATIONS DE LOGEMENTS



**Saint-Marc-Sur-Mer (44)**

Opération de 22 logements BBC dont 12 maisons et 10 logements collectifs par le Groupe Bremond (promoteur immobilier) et Marc Boissel Nicole Garo architectes.



**Les Loges-En-Josas (78) - 1500 hab.**

Réalisation de 10 logements mitoyens en extension d'un hameau de la commune des Loges-en-Josas par l'agence d'architecture Dumont Legrand.

2 des 10 logements sont sociaux.

Il y a une dimension écologique très forte dans ce projet (basse consommation (BBC) et la technique du béton de chanvre a été mise en œuvre).